

MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

POUR LES ABONNEMENTS

ABONNEMENTS

Lyon

Un an . . . 5 fr.

Six mois . . . 4 fr.

LES ANNONCES
SONT REÇUES

Chez M. V. FOURNIER
14, rue Confort

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an . . . 10 fr.

Six mois . . . 5 fr.

ÉTRANGER

Un an . . . 12 fr.

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette

BONIMENT

On chercherait vainement dans les fastes électoraux une élection plus heureuse que l'élection du sept janvier.

Tout le monde est content, enchanté, ravi.

Contents les radicaux : nous avons Challemeil-Lacour, Bouchet, Cotte et Brillier!

Contents les libéraux : nous avons Vautrain!

Contents les conservateurs : nous avons Dupont et Bergerot dans le Nord, Dauphin dans la Somme, Charreyron dans la Haute-Vienne!

Contents les bonapartistes : nous avons Levert et Chesnelong!

Contents les abstentionnistes qui énumèrent avec une complaisance rare les fuyards du scrutin.

Contents même les battus, puisque Victor Hugo vient d'adresser aux Parisiens une épître triomphante où son style de prophète tourne décidément à la littérature de l'apocalypse.

Et pour ajouter un peu de folichonneurie à cette ivresse universelle, à cet épanouissement général, nous avons vu reparaître dans la plupart des journaux, ces petits calculs de famille, ces dépouillements intimes de scrutin qui sont la joie des enfants et la tranquillité des parents.

—Vautrain a eu 121,000 voix, c'est vrai, mais ne croyez pas au moins que ce soient des voix républicaines: il faut en déduire vingt-deux mille cent cinquante monarchistes, sept mille deux cent quinze conservateurs libéraux, quinze cent vingt-un cléricaux, dix-huit cochers de fiacre et quatre concierges qui votaient pour

leur propriétaire. Donc c'est Hugo en réalité qui....

—Hugo! vous plaisantez.—Oubliez vous que parmi les électeurs d'Hugo se trouvent dix sept mille bonapartistes roublards qui s'entendent aujourd'hui avec les communards comme larrons en foire?

A telles enseignes qu'on a vu le baron Haussmann voter à bulletin ouvert pour l'auteur des *Châtiments*.

Puis comme bouquet, arrivent messieurs de l'abstention qui avec un aplomb grotesque encaissent tous les numéros manquants, — et un journaliste qui perd son talent à défendre la cause véreuse et malpropre de l'ex-empire s'écrie victorieusement :

Parti du mécontentement ou du bonapartisme ci . . . 276,000 voix.

Et le parti des indifférents, et le parti des absents, et le parti des malades, et le parti des morts et surtout le grand parti des « je m'en fiche! » pour combien les compte-t-on dans les 276,000 abstentions de Paris, dans les 90,000 des Bouches-du-Rhône, dans les 120,000 de l'Isère etc. ?

Les nouvelles qui en résumé ont donné à la République onze candidats sur dix sept, — c'est l'aggravation de cette maladie, l'élargissement de cette plaie vive qui s'appelle l'abstention.

Non pas l'abstention calculée, raisonnée, préméditée, comme voudraient le faire croire les aimables farceurs du *Gaulois*, mais l'abstention par mollesse, par paresse, par torpeur inconsciente, par inertie stupide et par ramollissement.

On a déjà tant dit, tant protesté, tant fulminé contre cette politique d'eunuques, sans obtenir le moindre résultat, sans avoir pu secouer la léthargie des

dormeurs, échauffer le sang des anémiques et raviver les moelles des ramollis, qu'il faut croire que l'affection est décidément incurable, — et ce serait perdre son temps aujourd'hui que de savonner la tête à tous ces nègres, on ne les blanchira pas ;

A moins qu'il ne se produise tel événement, tel bouleversement, tel sens dessus dessous qui touchant ces paralysés dans leur seule partie sensible — la bourse, dans leur unique sens encore éveillé l'intérêt, les bouscule assez fortement pour les guérir à tout jamais de leur indifférence béate et les relever du péché de paresse.

Seulement le remède coûtera probablement un peu cher.

En attendant, l'Assemblée nationale, confiante dans la bonne composition, dans l'excellente pâte des bons Français, continue ses petits papotages auxquels nous assistons avec une véritable tristesse.

Il est difficile en effet de ne pas se laisser envahir par un profond découragement en voyant les discussions de boutique auxquelles se livrent les Représentants français quand ils veulent bien faire trêve à leurs invectives mutuelles.

Neuf fois sur dix, les résolutions de cette assemblée d'orfèvres sont inspirées par de petites animosités, de petites antipathies, de petites haines, de petites intrigues d'arrière-magasin qu'on nous fait goûter à nous autres simples d'esprit comme l'expression du plus pur patriotisme, comme une sollicitude éclairée à l'endroit des intérêts publics.

S'agit-il de déterminer quelles sont les fonctions incompatibles avec celle de députés ?

Un honorable s'empresse de proposer

en première ligne la fonction de sous-secrétaire d'Etat, en soulignant sa proposition d'un clin d'œil malin.

Et tous les visages se s'épanouir. Pourquoi ?

Parce qu'il y a au ministère de l'intérieur un secrétaire général qui s'appelle M. Camon que les membres de la droite ne peuvent pas sentir et auxquels ces messieurs sont bien aises de jouer un bon tour, — heureux comme des écoliers qui viennent de jeter un pétard dans les jambes de leur pion.

Et ainsi de mille autres choses dont nous ne voyons pas toujours aussi nettement le dessous de cartes.

Potins de couloirs, cancanes de pas-perdus, conspirations de buvettes, tels sont les mobiles qui dirigent le plus souvent les hautes délibérations de nos législateurs.

Que s'ils abordent les grandes réformes administratives ou financières,

C'est un gâchis, un galimatias, un margouillis où les uns et les autres patagent avec tant d'abandon que les décrocteurs les plus exercés renonceraient à nettoyer leurs chaussures.

Une dissolution, non pas ?
Un renouvellement partiel ?
Pas davantage.
Peut être une décomposition. Attendez les chaleurs.

Jacques BARBIER.

INSTRUCTION PUBLIQUE

La nomination de Mgr Dupanloup à la présidence de la Commission sur l'instruction publique, est une facétie de même calibre que si on

frit à point et craque sous la dent, on peut le manger d'un estomac *Laget* : — il ne revient pas.

Circulaires enpurée

Appelez votre dernier marmite ou gâte-sauce. Recommandez lui de faire un choix de tous les restes à peu près présentables qui se trouvent dans la cuisine : chair et poisson, sucreries et vinaigrettes, sauces rousses et sauces blanches ; reliefs de patriotisme, restants de convictions ; résidus d'indépendance, rinçures de liberté, etc.

Qu'après s'être lavé les mains, il pétrisse le tout ensemble et le pile longuement dans un mortier, de façon à obtenir une pâte bien liée.

Mettez cette mixture dans la casserole ; arrosez de sirop largement étendu d'eau ; et, après trente-cinq minutes de cuisson, vous obtenez une purée incolore, insipide, dont le principal mérite est d'être inoffensive et qui peut s'expédier facilement dans les départements, par la poste ou même par le télégraphe, avec cette simple désignation : *Destinée à l'intérieur*.

Commissions à l'étuvée.

Votre commission choisie, enfouissez sous triple linge. — Plongez dans une marmite hermétique

FEUILLETON DE LA MASCARADE

CUISINE POLITIQUE

Nous ne nous lasserons pas d'initier nos lecteurs aux mystères les plus ignorés de la politique.

Déjà nous avons publié sur ce sujet important un manuel élémentaire dont les enseignements, nous l'espérons bien, n'auront pas été perdus ;

Aujourd'hui, nous croyons devoir compléter ce petit travail par une étude sur les manipulations avec lesquelles on prépare dans le silence du laboratoire, quelques-uns de ces plats que nous savourons avec tant de délices.

Afin de présenter ces démonstrations, parfois arides, sous une forme plus saisissante et plus facile à retenir, nous avons adopté les formules et le style de la cuisinière bourgeoise qui, dans de semblables matières, est l'ouvrage classique par excellence.

Pour ne pas donner lieu à des discussions de priorité, nous suivrons simplement l'ordre de l'alphabet.

Ambassadeur au naturel

Prenez un imbécile; garnissez d'armoiries, d'ancêtres et de titres nobiliaires, saupoudrez d'ignorance, d'inexpérience et de maladresse; ajoutez une forte dose de naïveté et de fatuité; enveloppez dans un habit doré; couvrez d'un chapeau à claque; laissez sortir la tête; faites cuire à petit feu et mijoter dans le jus; et quand le rôti a une belle couleur et peut faire bonne figure sur le plat, servez chaud. Vous dégustez un ambassadeur à la Gramont, à la Lostende, à la Benedetti ou même à la Gontau-Biron.

On peut supprimer, à la rigueur, la garniture d'armoiries, — alors il ne reste que l'imbécile, avec les autres assaisonnements qui sont indispensables.

Amendement au bleu

Choisissez un bon amendement. Entourez d'arguments sérieux, de démonstrations concluantes; délayez dans une pincée de logique et une poignée de sens commun. Humectez d'eau sucrée et préservez à la chambre: la majorité le rejette, vous pouvez servir: l'amendement est au bleu.

Budget aux carottes

Découpez le budget en tranches minces; divisez en chapitres, articles et paragraphes; mettez à part les dépenses extraordinaires, émettez les millions, négligez les centimes et pétrissez en bloc les dépenses imprévues. Faites de nombreuses additions à la guerre, à la marine, à l'intérieur et aux cultes; quelques soustractions à l'instruction publique, au commerce et à l'agriculture. Entrelardez de virements, de conversions et de jeux de chiffres. Saupoudrez d'une légère pincée d'économies impalpables. Entourez le tout de carottes lavées, ratisées avec soin et découpées menu. Exposez à un feu vif, servez bouillant et vous aurez un plat excellent, quoiqu'un peu salé et de digestion parfois difficile.

Candidat frit

Prenez M. Benoit d'Azy fils. — Enveloppez dans trente-cinq mille bulletins de vote, passés au beurre. — Plongez dans une boîte de scrutin, laissez mariner vingt-cinq minutes, en prenant *Gard* à la friture. Dépouillez le candidat de son enveloppe et présentez aux convives, — par la droite, suivant les règles du service. — Le candidat est

nommait un avocat président de la cour d'assises qui va juger son client;

Certes on doit s'attendre à tout, à l'époque carnavalesque où nous vivons, et depuis longtemps nous avons fait à ce sujet d'amples provisions de résignation philosophique.

Pourtant quelle que soit l'indifférence dont on cherche à se cuirasser contre les tuiles inattendues qui débarquent sur nos malheureuses têtes, il est malaisé parfois de résister à certains étonnements qui en dépit du sang-froid le plus résolu vous arrachent un « oh ! » de stupéfaction.

La présidence de Mgr Dupanloup est de ceux-là : — reste maintenant à nommer M. Littré, évêque d'Orléans.

Ce ne sera ni plus gai ni moins triste, et à défaut d'autre, nous aurons du moins la logique de l'absurde.

Vaut-il la peine de démontrer que ce choix de Mgr Dupanloup est une sottise ?

Evidemment non, la sottise étant suffisamment lumineuse et volumineuse pour être visible à l'œil nu, sans qu'il soit besoin de lorgnette ou de considérants.

Seulement ce dont ne se doutent pas les partisans les plus chauds du fougueux évêque, c'est que la nomination bizarre de Mgr Dupanloup va devenir sans contredit l'argument le plus puissant et le plus victorieux qu'on puisse invoquer en faveur de l'instruction laïque et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Toutes les mesures extrêmes ont ainsi leurs revirements naturels et leur réaction forcée.

Le projet doucereux, onctueux, timide, émollient, conciliant de M. Jules Simon, ce projet arrondi aux angles, huilé aux charnières, graissé aux entournures était infiniment plus avantageux et moins nuisible aux intérêts cléricaux que ne le seront inévitablement les étreintes mal équilibrées du collègue de M. Littré.

A supposer, en effet, que Mgr Dupanloup ne soit pas lui-même le rédacteur du nouveau projet de loi sur l'instruction, son influence de président se fera suffisamment sentir pour que la balance penche du côté où il mettra son anneau épiscopal.

Rien n'est plus aisé de prévoir par conséquent quelle sera la nature des réformes sur l'instruction : — ce seront des réformes cléricales, absolues, exclusivement, maladroitement cléricales;

Attendu qu'on ne peut pas demander à un évêque autre chose que du cléricisme et du cléricisme ardent, quand cet évêque possède le tempérament de Mgr Dupanloup;

Pas plus qu'on ne peut exiger des œilletons d'un pommier, des tulipes d'un cep de vigne ou du sens commun de M. Dahirel.

Et notez bien que nous ne blâmons en aucune façon Mgr Dupanloup de son cléricisme dont nous respectons la sincérité, — c'est son métier, sa vocation si vous aimez mieux.

Le jour où Mgr Dupanloup ne sera plus évêque, il ne lui est même pas permis d'être tolérant, puisque Louis Veuillot qui représentait les pures doctrines l'a frappé d'excommunication majeure et a répandu sur sa tête des torrents d'injures, chaque fois que son bon sens naturel et sa droite raison le poussaient hors de la voie sacrée.

Le cléricisme de Mgr Dupanloup n'a donc rien qui doive étonner ni surprendre.

Que ce cléricisme rejailisse sur les réformes de l'instruction, c'est tout ce qu'il y a de plus naturel, de plus simple et de plus logique.

Mais ce qu'il y a de non moins simple, de non moins naturel, de non moins logique — c'est que ce cléricisme mal contenu, livré à toute sa fougue, s'ébattant la bride sur le cou à travers nos lois et nos réformes, périra par l'excès même de son ardeur et de son intolérance.

Lorsque le rapporteur de la Commission d'instruction présentera à l'Assemblée nationale une loi qui entre autres articles contiendra celui-ci déjà adopté en principe :

« Les frères des écoles chrétiennes sont dispensés de tous examens et certificats d'aptitude; — les certificats et examens seront remplacés par des attestations de leurs supérieurs! »

Lorsque l'Assemblée nationale aura adopté cette loi et cet article par 400 voix contre 230;

Ce jour-là l'instruction religieuse sera plus malade que si les citoyens Félix Pyat ou Roul Rigault avaient fait mettre à sac les écoles congréganistes de nos 86 départements.

Car ce jour-là un immense éclat de rire retentira d'un bout de l'Europe à l'autre,

Et les électeurs de Mgr Dupanloup pourront se frapper la poitrine en disant : nous étions bien bêtes.

LES CAPITULATIONS

Nous nous plaignions la semaine dernière que la commission des capitulations ne faisait rien.

Erreur profonde: ladite commission vient de déclarer que le général de Wimpfen ne méritait aucun blâme pour la capitulation de Sedan.

Vous voyez bien que la commission travaille.

La seule chose qui nous étonne, c'est qu'on soit demeuré plus de huit mois pour arriver à prononcer cet arrêt si facile à rédiger.

Le général de Wimpfen ne mérite aucun blâme pour la capitulation de Sedan. Maintenant pourquoi la commission refuse-t-elle de laisser publier *in extenso* les motifs de sa décision, à telles enseignes que le général de Wimpfen privé de voir son innocence éclater au grand jour, demande à passer devant un conseil de guerre?

Il nous semble que rien n'est plus légitime, plus juste et plus logique que cette publicité, — et on cherche vainement à s'expliquer ce système de mystères et de cachoteries.

Dernièrement le général de Cissey interpellé à la tribune répondait tranquillement :

Sur six capitulations dont les dossiers, — ces éternels dossiers, ont été examinés, trois ont été jugés ne mériter aucun blâme. Lesquelles, ces trois-là ?

Le général de Cissey s'est renfermé dans un silence impénétrable.

Si c'est par de pareils procédés qu'on espère donner satisfaction à l'opinion publique, on se trompe grandement.

L'humiliation et la honte de toutes nos capitulations successives ont été ressenties assez vivement par tous les Français pour qu'on s'empresse de leur démontrer qu'il n'y avait dans ces capitulations ni humiliation ni honte, — pas même place pour un blâme.

Et ce n'est pas trop exiger de la commission d'enquête que de lui demander de mettre un baume sur les plaies vives de l'amour propre national en livrant au grand jour ses délibérations si réconfortantes pour l'honneur de certains généraux français!

de ne pas trop l'exposer au grand air. — Signe particulier: impossible de le faire dissoudre.

Electeur roulé,

D'après les règles les plus élémentaires de la cuisine politique, le député farci ne peut jamais être présenté sur une table bien servie sans être accompagné de l'électeur roulé, — mais dont la confection est excessivement simple.

Désossez l'électeur et enlevez-lui un peu de chair pour en faire une farce que vous mélangerez avec de la farce de député.

Pilez les deux ensemble, mettez trois grammes d'engouement naïf, deux onces de sottise humaine et dix kilogrammes d'illusions perdues, — le tout bien amalgamé. — Roulez l'électeur et filez-le soigneusement en forme de cornichon. — Placez-le dans une casserole sur une couche de carottes avec deux clous de giroflles pour lui donner du goût et quelques oignons pour le faire pleurer.

Couvrez d'un *Journal officiel*, (numéro de la proposition Rivet), faites cuire trois séances, trois heures vœux-je dire, avec feu dessus et dessous,

Après quoi l'électeur est non seulement roulé, mais flambé.

L'impôt sur les revenants.

Nous ne crions pas : « Le roi est mort, vive le roi ! » mais nous dirons : « L'impôt sur les revenants est enterré, vive l'impôt sur les revenants ! »

Cet impôt, que je viens d'avoir l'honneur d'inventer, s'imposera d'autant plus rapidement, je l'espère, à l'attention de nos députés, que lui seul peut en réalité, à défaut de l'*income-tax* black-boulé, — fournir à notre ministre des finances les moyens d'équilibrer enfin son budget.

Certes, si l'impôt sur les revenants eût été adopté, il fut devenu pour l'Etat, c'est incontestable, une source de bien jolis revenants-bons; — eh bien, j'affirme que si l'impôt sur les revenants est admis, il pourra être, lui aussi, pour le Trésor, une source de splendides revenants.

Nous sommes, nous Français, si versatilement routiniers ou si routinièrement versatiles, comme on le voudra, que bien que nos institutions, nos mœurs, nos moeurs, etc., soient régulièrement, tous les quinze ou vingt ans, radicalement transformés de fond en comble,

Il n'en est pas moins vrai, *mirabile dictu*, que chez nous, tant plus ça change, comme l'a si bien dit Alphonse Karr, et tant plus cependant c'est toujours la même chose !

Notre pauvre France, en vérité, n'est qu'une gigantesque serinette dont le peuple ne se lasse pas de tourner la manivelle et qui nous joue à tour de bras, depuis tantôt un siècle, les trois ou quatre airs saisis dont se compose son agaçant et invariable répertoire :

« Aux armes, citoyens !... — Vive Henri IV !... — Veillons au salut de l'empire !... — Aux armes, citoyens !... — Vive Henri IV !... — etc., etc. »

Ce qu'il y a de pire, c'est que cette serinette perfectionnée est pourvue d'un diable de mécanisme qui fait mouvoir un tas de fantoches et de marionnettes que nous voyons indéfiniment, sous l'impulsion de la manivelle, paraître, disparaître et reparaitre, à la tour de rôle, sur la boîte de l'instrument.

Et nous sommes tellement bons et naïfs, — pour parler poliment, — ô mes compatriotes, que nous inondons de gros sous à mesure qu'ils passent et repassent devant nous, au lieu de les siffler impitoyablement, tous ces horripilants puppazzi.

Donc, voici ce que je propose :

Au lieu de rémunérer tous ces fantoccini, obligés, au contraire, à payer un fort impôt toutes les fois qu'après leur première apparition terminée, ils cherchent à reparaitre de nouveau.

De cette façon-là, nous verrons s'évanouir à jamais, je le crois, la plupart de ces importuns revenants, et nos institutions cesseront d'être, enfin, ce qu'elles ne sont que trop depuis si longtemps, — à dire la vérité, — des réservoirs marqués de *facçon* périodiques, simples ou mixtes.

Quant à ceux de ces personnages qui, après avoir une première fois disparu de la scène politique ou sociale, s'entêtent à vouloir, malgré l'impôt, s'y présenter derechef, ils seront du moins désormais pour le pays, non plus une cause de dépenses et de ruine, mais une source de profits et de gains.

Ainsi donc, à l'œuvre et sans perdre de temps, car jamais l'occasion d'établir l'impôt que je propose ne fut plus favorable qu'en ce moment.

Puisse les Bourbons, les d'Orléans, les Bonaparte, après avoir été si souvent expulsés du Pouvoir chercher à y revenir, que la nation leur fasse promptement et résolument savoir que quiconque d'entre eux s'assiéra à l'avenir sur le trône de France, non-seulement ne recevra pas la moindre liste civile, mais sera au contraire tenu de payer avec ses deniers personnels les dettes de l'Etat.

Seront de même, à dater d'aujourd'hui, considé-

Impôts à la financière.

Faites un roux que vous mouillez de beaucoup de bouillons; jetez dedans pêle-mêle de la racine de chicorée, des bouts d'allumettes, du papier mâché, des cocons de vers à soies et de l'amadou soufflé.

Liez avec de l'huile de pétrole et faites mijoter trois quarts d'heure dans un panier percé: vous aurez un ragoût à la financière que l'estomac seul de M. Pouyer-Quertier est capable de digérer sans rien rendre.

Lois aux queues d'écrevisses.

Désossez et filez solidement.

Faites infuser dans un immense bocal avec quatre cents cervelles de députés soigneusement lavées et dégrassées. — Recouvrez d'un parchemin et attendez huit jours.

Au bout d'une semaine, enlevez respectueusement le parchemin, cueillez délicatement la loi du bout des doigts, en ayant soin de ne pas trop secouer les cervelles qui n'ont pas besoin d'être ébranlées. Découpez en tranches minces, faites ma-

rés comme revenants et taxés comme tels au lieu d'être rétribués, — tout député qui a fait ou fera successivement partie de plusieurs assemblées consécutives;

« Tout homme d'Etat qui ayant été renversé ou s'étant, *proprio motu*, — (rien du *Radical*), — retiré du ministère, a accepté ou acceptera de nouveau un portefeuille en maroquin;

Tout individu qui s'est fait ou se fera le Vishnu de l'obscurantisme, du doctrinarisme, du despotisme, du communisme, et autres semblables empirismes trente-six fois déjà expérimentés et éconduits;

Tout banquier, boursier, commerçant, industriel, qui ayant fait banqueroute, essaiera de revenir sur l'eau;

Tout quémendeur, intrigant, solliciteur, qui ayant vu ses demandes, ses instances, ses sollicitations, nettement repoussées, n'en viendra pas moins à la charge, etc., etc.

Bref, il n'y aura guère, je crois, que mon concierge qui échappera à l'impôt sur les revenants, étant affligé d'une de ces têtes qui ne reviennent à personne.

Je viens d'indiquer un moyen de mettre promptement du beurre dans l'assiette de l'impôt; je laisse maintenant à d'autres le soin de faire sauter la poêle.

E. CONOMIQUE.

ENCORE LES AMBASSADEURS.

Avec la sagesse, la logique et le bon sens qui caractérisent et animent nos élus en représentation à Versailles, il a été discuté, décidé et voté que les fonctions d'ambassadeur ou de ministre plénipotentiaire n'avaient absolument rien d'incompatible avec le mandat de député.

Par contre, cette incompatibilité existera pour les préfets de police et les sous-secrétaires d'Etat.

C'est-à-dire que M. Le Flô qui est à Saint-Petersbourg, peut en même temps soigner les intérêts de la France en Russie et ceux de ses électeurs au théâtre de Versailles.

Tandis que M. Calmon, par exemple, résidant à Versailles même, ne pourrait à la fois surveiller ses sous-préfets et voter les décimes de M. Pouyer-Quertier.

Telle est la logique de nos honorables.

Bien mieux, peu s'en est fallu que la majorité n'établît une différence entre les ambassadeurs et les ministres plénipotentiaires, en exceptant les premiers, mais en maintenant l'incompatibilité pour les autres.

Savez-vous pourquoi? Tout simplement pour faire un honneur à M. Eugène Picard, qui a le titre de ministre plénipotentiaire, et parce que M. Picard, ainsi que M. Calmon, déplaisent à la majorité.

Voilà où nous en sommes, en fait de gouvernement. On fabrique des lois, non dans un esprit de justice, non pour répondre à un besoin politique ou social, — mais tout uniment pour plaire à quelques amis ou être désagréable à tels personnages qui ne sont pas en odeur de sainteté, ou contre lesquels on a quelque rancune plus ou moins justifiée.

Ainsi régénère-t-on la France sous le consulat de MM. Thiers et Barthélemy Saint-Hilaire!

Enfin, c'est voté; MM. de Broglie à Londres, Le Flô à Saint-Petersbourg, Lanfrey à Berne, De Noailles à Vienne et tous autres qu'il paraît au beau frère de Mlle Dosne de nommer, — viennent de recevoir par l'opération de l'Esprit Saint de Versailles, le don d'ubiquité.

Représentent la France à l'étranger, ils représenteront également leurs électeurs auprès de

riener dans un feuillet du *Journal officiel*, faites sauter à la poêle en tenant solidement la queue, et servez à reculons.

Réformes aux navets.

Cette préparation culinaire est la plus facile de toutes.

Vous prenez une réforme, n'importe laquelle, — réforme militaire, réforme financière, réforme administrative, réforme de l'instruction ou de la justice, toutes sont également propres à être accommodées comme nous l'allons dire.

Donc, vous prenez une réforme, vous la préparez, vous la videz, vous la nettoyez, vous la raclez, vous la blanchissez, vous la parez, et vous la garnissez d'une forte quantité de navets baignés dans du jus.

Lorsque la réforme est cuite à point, prête à être mangée, et que les convives attendent..., vous la jetez par la fenêtre, — et vous servez les navets.

L. LECLAIR.

quement fermée, garnissez de croûtons et laissez cuire dix mois. — Au bout de ce temps, enlevez le couvercle, cherchez dans la marmite..., il ne restera que les croûtons.

Députés farcis.

Prenez de la chair de député cru; vous la hâchez bien menu et la mêlez avec des jaunes d'œuf; pilez-le tout ensemble bien fin; ensuite, mettez autant de professions de foi qu'il y a de farce; continuez de piler. — Ajoutez trois onces de serments, quatre grammes d'engagements solennels; continuez de piler. — Emiettez une demi-livre de dévouement inaltérable, pilez encore; une pincée de désintéressement absolu, pilez toujours; enfin, terminez votre assaisonnement par un quartier de lune prise avec les dents et délayée dans de l'eau de puits, — et pilez plus que jamais!

Cette farce ainsi faite pourra servir à tous les usages et sous tous les gouvernements.

Le député farci est un manger susceptible de s'accommoder à toutes les sauces, à tous les régimes.

Il se sert indifféremment sous la royauté, sous l'empire ou sous la République. Du reste, facile à conserver... Il suffit de le laisser en chambre et

M. Thiers, cumulant honneurs, fonctions et émoluments, ce qui n'est jamais à dédaigner, même sous un régime républicain.

Après tout, l'Assemblée a peut-être à l'égard des ambassadeurs, la même opinion que la Mascarade, et jugeant que ces fonctions sont une pure sinécure, une superfluité et une inutilité de premier ordre, — nos constituants ont voulu que ceux qui en sont chargés aient au moins l'air de se rendre bons à quelque besogne en coopérant à la trituration des lois sous lesquelles nous avons le bonheur de vivre au 12 janvier 1872.

H. P.

L'Assemblée en chemise

En wagon, train de 3 h. 55 (rive droite).

M. de Birac. — Eh bien, chers collègues comment va-t-elle ?

M. de Terremonde. — Très bien, cher ami, et vous ? — On vous la souhaite bonne et heureuse, comme on dit dans nos vertueuses campagnes.

M. le marquis de Prellès. — Je vois, messieurs, que si l'on vous trouve toujours sur le chemin de l'honneur, on vous rencontre non moins souvent sur la voie ferrée de Versailles à Paris.

M. de Largetier. — Dame croyez-vous que ce soit amusant de toujours rester dans ce maudit Versailles, qui est ennuyeux comme une séance de budget, flanquée d'un discours de M. Wolowski. Pour être député, on n'en est pas moins homme ; et rien qu'à voir ces grandes avenues, je me mets à biller et je ne m'arrête plus que lorsque j'entends le sifflet de la locomotive.

M. de Birac. — Comme vous y allez, mon cher collègue, vous jusqu'ici l'ami et l'émule de Ravinot ! Il me semble qu'hier encore je vous ai entendu appuyer le rapport de M. Buisson de vos : « Très bien ! » les plus harmonieux.

M. le marquis de Prellès. — Il faisait l'école buissonnière !

M. de Terremonde. — Oh ! très bien, très bien ! M. de Largetier. — Eh ! mon Dieu, ne savez-vous pas que dans un représentant de la nation française, il faut distinguer deux choses : l'homme et le député, et que ces deux êtres parallèles pensent, disent et agissent tout autrement l'un que l'autre.

M. de Terremonde. — Très subtil, très subtil ! M. de Largetier. — Je fais appel à votre expérience personnelle (marques d'assentiment).

Je dis donc, messieurs, que pour ma part, je ne désire rien tant que le retour à Paris. Je ne crois pas plus que vous aux dangers imaginaires dont on parle et je ne verrais d'autre inconvénient à ce retour que celui de faire venir ma femme de province ; mais je vous assure que si j'étais quelque peu centre gauche, au lieu d'être à côté de Dahirel, je n'hésiterais pas à immoler ces désagréments conjugaux sur l'autel de la patrie.

M. de Terremonde. — Voilà le langage d'un grand citoyen !

M. de Birac. — Mon cher collègue, voulez-vous me permettre une simple observation sur le terrain politique ?

M. de Terremonde. — Parlez ! parlez !

M. de Birac. — L'Assemblée est constituante ; ce n'est pas un fait, mais c'est un principe (très-bien ! très-bien !) et j'ose dire que nous croyons à ce principe comme nous croyons à notre sainte religion. Le jour viendra, vous en avez comme moi la conviction profonde et cachée, le jour viendra où cette assemblée constituante fera le bonheur de la France et le nôtre, en donnant un roi à ce pays. Or ne comprenez-vous pas qu'il faut lui laisser quelque chose à faire à ce roi ? Et si c'est la République qui revient à Paris, on ne pourra pas en faire pour la royauté un titre de gloire et de libéralisme ! Est-ce clair ?

M. de Terremonde. — C'est lumineux !

M. de Largetier. — Etiez-vous à la première de M. Grévy ?

M. de Birac. — Oui, société très-mêlée, il y avait des députés de tous les bords, depuis Ferrouillat jusqu'à Kerdrel.

M. de Terremonde. — Et des raffichissements ! Le Président de la République a fumé.

M. le marquis de Prellès. — C'est sa république que j'y voudrais voir — fumée !

M. de Terremonde. — Oh ! charmant ! Je le dirai à Tillancourt. Voulez-vous aller le rendre jaloux !

M. de Birac. — Eh bien, Parisiens de Versailles, que faites-vous ce soir ?

M. de Largetier. — Moi, je dîne chez mon oncle, vous savez, le général. On parlera de la réorganisation de l'armée et on jouera au piquet.

M. de Terremonde. — Moi, je vais chez mon beau-frère, le conseiller à la cour de cassation, — un homme d'un bien grand mérite et qui a su se pousser. On parlera de la régénération de la France par les principes et on jouera au loto.

M. de Birac. — Vous savez, il y a bal de l'Opéra, ce soir. Vous iriez bien y faire un tour !

M. le marquis de Pulles. — Permettez-moi de vous dire, mon cher collègue, qu'en ce moment, vous voulez escalader le mur Guilloutet.

M. de Birac. — Allons, farceur, vous pouvez parler franchement ; que diable ! vous n'êtes pas devant vos électeurs.

M. de Largetier. — Il faut bien se distraire un peu en attendant les bals de la Coup !

FRONTIN

AVIS. — Il a été trouvé dans un wagon de 1^{re} classe, du chemin de fer de l'Ouest (rive droite), un portefeuille en cuir de Russie, d'un aspect honnête et portant les initiales A. D.

S'adresser, pour le réclamer, à M. Frontin, boulevard de la Reine, 71, Versailles. — Il n'y a pas de concierge.

Dans 8 jours, M. Frontin se réserve le droit de prendre connaissance des papiers contenus dans le portefeuille ci-dessus mentionné, s'il n'est pas réclamé.

AUTOUR LA SEMAINE

Nous avons vu la semaine dernière, en termes assez de la petite manifestation abstentionniste dirigée contre le préfet du Rhône, par quelques personnages plus ou moins officiels de notre ville.

Un officier écrit que c'est à tort que nous avons pris l'armée dans nos critiques, attendu le commandement en chef ayant donné ordre des visites, les corps se sont rendus à la Préfecture, ainsi que tout l'état-major, général en tête.

Nous ne pressons de faire droit, par conséquent cette rectification légitime, tout en mainte, bien entendu, nos appréciations réitérées à l'endroit de certains dédaigneux, qu'on voit où M. Valentin se mettait à la tête d'une colonne d'attaque contre les émeutiers la Guillotière, couraient s'inscrire sur registre déposé à la Préfecture.

Aujourd'hui que ces messieurs se sentent tranquilles jouent au gentilhomme et au talon rouillé à vis d'un préfet républicain.

Décidat la peur est un excellent professeur d'illégalité puérile et honnête.

Comme complément de sa rectification, notre correspondant ajoute les réflexions suivantes :

« Aujourd'hui, l'armée est en butte à assez d'outrages et à assez d'iniquités pour être reconnaissante envers ceux mêmes qui s'efforcent de parler d'elle. »

« Paous, officiers, qui accomplissons notre devoir avec conscience, qui ne sentons du dévouement envers la patrie, du respect pour la loi et pour les personnes « chassées de la représentation, nous ne réclamons pas trop en demandant à notre « égajustice et vérité... »

Évidemment non, ce n'est pas trop demander, nous ne pensons pas qu'il puisse venir à l'idée d'aucun homme sincère, l'idée d'attaquer l'armée en elle-même et son corps d'officiers, dans lequel il est bien rare qu'on compte pas des amis, des connaissances ou même des parents.

Savant, dans l'intérêt même de l'armée nous ne laisserons pas de critiquer les armes ridicules dont elle est l'objet, les « d'organisation qui la rongent et les incités, ou pis que ça, de certains chefs qui l'honorent.

Enfin, nous avons vu cette semaine la belle tenue des chasseurs à pied : c'est délabré.

Les malheureux sont engoncés dans une sorte de paletot noir à boutons noirs qui les fait ressembler vaguement à des croque-morts.

On n'attache pas aux questions d'élégance, en fait de costume militaire, plus d'importance qu'il n'en faut, mais encore le trébuchet il a quelque goût à porter soniforme, et nous ne voyons pas la nécessité de le transformer en caricature ambulante.

Continuons :

Sur quoi le ministère dans son numéro du *Mour* du 1^{er} janvier, nomme-t-il à la tête dans leur grade, des capitaines qui n'ont qu'un petit défaut pour n'être pas dignes de cette distinction, — C'EST QU'ILS SONT MORTS !

Exemples : M. Ressonbes, 3^e chasseurs à pied, tué à Gravelotte.

Wenger, 43^e de ligne, tué sous Metz.

Malboz, 2^e chasseurs à pied, décédé à Metz, dans le courant de septembre, 1871.

Un an d'abonnement au général de Cissey, un lapin à deux têtes, s'il veut bien répondre à cette simple question.

Pendant que les représentants du peuple se jactent inutilement dans le palais grand Roi, quelques citoyens cherchent à des choses utiles et patriques qui valent mieux que la plupart des discours.

On nous rapporte qu'à Vaise un groupe de citoyens constitués en société républicaine occupent de l'organisation d'une œuvre qui aurait pour but d'enlever les enfants à l'existence vagabonde de la rue et à la triste éducation qu'ils y reçoivent.

Il s'agirait de créer dans un local cédé par la Ville, une sorte de gymnase où les enfants d'ouvriers dont les parents n'ont pas le temps de s'occuper, viendraient passer, après l'école, leur temps de récréation, au lieu de battre le pavé et de faire les loupes.

Un certain nombre de souscriptions ont été recueillies à cet effet, quelques compagnies de garde nationale y ont consacré l'excédant de leur caisse de famille et nous ne saurions trop engager l'administration à prêter un concours efficace à des projets si dignes d'encouragement.

Il avait été question la semaine dernière de la démission de M. Hénon, remplacé à la mairie de Lyon par le docteur Gailleton.

Le docteur Gailleton ! ce n'était guère sérieux ?

M. Gailleton, au dire de tous ses collègues est un galant homme et un praticien de talent, — mais comme administrateur, il eût été singulièrement évaporé.

Qu'on en juge !...

La chose se passait à l'époque où le docteur Gailleton, actuellement chirurgien-major de l'Antiquaille, était simple interne à l'Hôtel-Dieu.

On amène un malheureux qui venait de se casser une jambe.

Le major n'était pas là, suivant l'usage, l'interne Gailleton met le premier appareil.

Le lendemain à la visite, le patient en proie à d'atroces douleurs, exhibe sa jambe pansée.

— Qu'est que vous me montrez là, dit le major, cette jambe n'a point de mal.

— Certainement docteur, c'est l'autre.

— Comment alors....

L'interne Gailleton pousse une exclamation de surprise : il s'était trompé de jambe ! Il avait pansé la bonne pour la mauvaise, la valide pour la blessée : — une distraction.

Franchement ce ne serait guère le cas de confier à l'interne Gailleton devenu docteur, l'administration d'une ville de 400,000 âmes ? S'il allait aussi se tromper de jambe !

Le dernier de Tillancourt : garanti authentique.

— Si vous voulez revenir à Paris, prenez Vautrain.

Pour M. de Belcastel : vos trains.

H. PÉRIÉ.

On nous écrit de Marseille : la Mascarade doit elle être vendue quinze ou vingt centimes ?

Réponse : La Mascarade est livrée à tous les marchands du dehors, de façon à être vendue quinze centimes, prix que nous avons maintenu et maintiendrons malgré l'augmentation des charges de la presse et l'impôt sur le papier, — à moins qu'une modification ultérieure des conditions et des prix de transport, — ne nous permette plus d'expédier franco à nos correspondants.

UN TAS DE CHOSES.

Des gens bien informés prétendent que M. Pouyer-Quertier aurait trouvé, dans sa correspondance du jour de l'an, les deux lettres suivantes :

Monsieur le ministre de l'impopularité,

Si quelqu'un vous souhaite une bonne et heureuse année, ce n'est assurément pas moi, pauvre allumette chimique, dont vous avez jugé à propos de faire votre souffre-douleurs.

Ainsi donc, en République comme en monarchie, il est dit que ce seront toujours les petits qui pâtiront et paieront pour les grands ! — On m'inflige taxe sur taxe, à moi, chétive buchette, et l'on n'ose pas frapper du moindre impôt messieurs les paratonnerres, tout simplement parce que ceux-ci sont des gaillards haut placés !

Voilà qui est démocratique, ou je ne m'y connais pas !

Vous auriez dû songer, ô homme impolitique, que vous serez prochainement dans la nécessité de contracter de nouveaux emprunts ; or, pensez-vous qu'en mettant les allumettes hors de prix, vous faciliteriez au pays les moyens d'éclairer ?

Sur ce, dussé-je être une fois de plus taxé d'impolitesse, souffrez, ô mon persécuteur, que je ne vous salue pas.

Une allumette enflammée de courroux.

Monsieur le trop imposant ministre,

Les Prussiens ayant dénoncé la France, — (ils auraient bien dû la dé-Pouyer tout-à-fait), — je comprends parfaitement qu'il soit nécessaire pour refaire nos finances épuisées, d'établir de nouveaux emprunts.

Que l'on impose donc les billards, c'est très bien. Mais cet impôt, permettez-moi de vous le dire, monsieur le ministre, n'eût dû frapper que sur les billards de luxe ; il eût été conforme, comme semble aux principes démocratiques, d'exempter de la taxe, les billards à blouse, mais il paraît décidément que sous l'impérieux quel gouvernement, y compris la République, on ne fera jamais rien pour le pauvre peuple ; c'est révoltant !

J'ai dit tout à l'heure que vu la nécessité de nous libérer promptement vis à vis de la Prusse, j'admettais l'impôt sur les billards, — je me rétracte, car enfin nous ne devons, somme toute, que cinq milliards à Pendlard !

Or, de même que pour payer cinq millions, point ne serait besoin d'avoir des billions et des trillions. — de même pour payer cinq milliards, les billards sont superflus.

Voilà qui vous prouve, ô Léotard budgétaire, que vous pouvez m'imposer, mais m'en imposer, non pas !

Sur ce, comme je suis un meuble expert en bons procédés, je vous la souhaite quand même.

Un billard déchargé de douleur.

Voici deux vocables nouveaux empruntés au dictionnaire du Thiers-Etat :

ADOLPHE. — Un demi-Thiers.

ADO PHAT. — Nouvelle forme de gouvernement qui n'est, à vrai dire, que l'expression la mieux réussie du gouvernement *Parle-m'en-Thiers*.

A propos de M. Thiers, il paraît que ce diable de petit homme, bien qu'arrivé au haut de l'échelle sociale, ne se tient pas encore, tant s'en faut, pour satisfait.

Il ne se croira, dit-il, réellement parvenu à la hauteur des grandeurs et ne se trouvera franchement heureux que lorsque, comme Mazarin et Richelieu, il aura été fait cardinal.

Non pas, au moins, qu'il soit devenu si tellement républicain qu'il tienne absolument à se voir tout de rouge habillé, non !

Si M. Thiers soupire ardemment après le cardinalat, c'est que rien ne saurait être plus agréable à quelqu'un que l'on a toujours plaisanté sur l'exagération de sa taille, que de se voir tout-à-coup transféré en Eminence.

Serait-ce un symptôme de fusion ?

J'ai vu dire que François d'Orléans, le jour de sa rentrée à l'Assemblée, aurait réédité le mot si connu du comte d'Artois, et dit :

« Il n'y a rien de changé à la Chambre, il n'y a qu'un François de plus. »

J'apprends au dernier moment que M. Pouyer-Quertier a répondu aux deux lettres précitées par le billet collectif que voici :

Chère allumette,

Je suis très surpris que vous ayez pris feu comme cela, d'autant plus que vous avez tort.

Notre détresse financière est le résultat, vous ne l'ignorez pas, de la guerre qui fut si follement déclarée en 1870 ; or, n'est-ce pas vous qui mitez à cette époque-là, le feu aux poudres !

Cher billard,

Nous avons besoin en ce moment, vous le savez, d'impôts qui rendent beaucoup.

Or, les bandes de billards, c'est une justice à leur rendre, rendent toutes plus ou moins bien ; je n'en dirais pas autant, croyez-le, des bandes de voleurs.

Du reste, vous posez pour le pauvre hère, et je sais, entre nous soit dit, que vous vous payez des tapis, tout comme les gros richards, — tapis pour vous !

Au surplus, cher billard et chère allumette, je vous affirme que je n'ai nullement l'intention de vous faire une guerre sans Quartier ni merci, mais si vous croyez que je vais me laisser intimider par vos menaces, ou ému par vos doléances, vous pouvez vous...

Pouyer. P. C. G.

HILARIUS.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre — La reprise du *Docteur Crispin*, auquel l'affiche a rendu son titre italien, *Crispino e la Comare*, a été un demi-succès pour la direction, — mettons un succès entier, vu les précédentes chutes.

Il semble même qu'on a fait quelques efforts pour arriver à ce résultat. L'orchestre a davantage épargné nos oreilles ; avec des accompagnements plus modérés et des nuances mieux observées, ce serait presque bon. De leur côté les chœurs se sont dispensés de chanter faux et n'ont pas trop manqué à la mesure. Se serait-on sérieusement occupé d'eux pour cette fois ? M. Couard ne nous réserve pas souvent d'aussi agréables surprises.

Chargé naturellement du rôle de Crispin, M. Falchieri s'en est tiré à la plus grande satisfaction des spectateurs. A peine pourrait-on lui reprocher quelques petits accords de mémoire, largement rachetés par le talent de chanteur et le jeu franchement comique dont il a fait preuve.

Cependant nous avons si rarement l'occasion de critiquer M. Falchieri, qu'il nous permettra une observation : son action est parfois un peu exagérée, son jeu, trop chargé dans le trio des médecins, par exemple, il se donne beaucoup, beaucoup de mouvement et de peine sans produire tout l'effet qu'il attend. Dans tous les cas, c'est un excès préférable au défaut contraire.

Sous le rapport du jeu, nous avouons que nous attendions moins bien de Mme Sorandi, qui a su donner au personnage d'Annette un entrain auquel elle nous a trop peu habitués.

Pourquoi faut-il que la voix ne réponde plus au geste, et que le chant de Mme Sorandi soit si incolore, si dépourvu d'expression et de sentiment ? pourquoi faut-il surtout que ses roulades et ses vocalises manquent à ce point de netteté et de pureté qu'elle se croie obligée de les remplacer par des cocottes ou des notes piquées ?

